



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 16 mars 2016 à 15 h 30, à l'Hôtel de région situé au 161 rue de la Gare, Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Monsieur Joël Badertscher, conseiller municipal de la Ville de Prévost
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie
Monsieur Martin Lavoie, directeur
Monsieur Éric Grignon, directeur de l'aréna régional

2016-03-16/674

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2016

Il est proposé par monsieur Joël Badertscher

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-03-16/675

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 16 MARS 2016

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-03-16/676

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2016

Il est proposé par monsieur Joël Badertscher

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 février 2016 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-03-16/677

ITEM 4

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 26 FÉVRIER 2016

Il est proposé par monsieur Joël Badertscher

Que le procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le 26 février 2016 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-03-16/678

ITEM 5

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 10 FÉVRIER AU 10 MARS 2016

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 10 février au 10 mars 2016;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 10 février au 10 mars 2016;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

QUE le président et le trésorier certifient par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2016-03-16/679

ITEM 6

VARIA

Aucun sujet au point varia.

2016-03-16/680

ITEM 7

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

2016-02-26/681

ITEM 8

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 16 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire